

# Forêt et pelouses de Lussac n°5

## Les pelouses calcaires expliquées aux enfants

Les 2 et 4 avril 2013, deux classes des écoles de Moulismes et Lussac-Châteaux ont consacré une journée de classe à la découverte des pelouses calcaires du Lussacois.

Natura 2000 ? Pelouses calcaires ? Richesses naturelles ? Pas certain qu'avec de tels arguments nous réussissions à convaincre les enfants de leur chance d'habiter un territoire avec de tels joyaux... C'est pour cela que la LPO Vienne a choisi d'accompagner les mesures de conservation du site Natura 2000 d'un volet pédagogique destiné aux scolaires. En matinée, les enfants et les enseignants de ces deux classes ont découvert ce qu'est une pelouse calcaire, les liens entre ces milieux singuliers et le cycle de l'eau, les incidences de l'occupation du paysage par les hommes, et le rapport entre l'évolution de ce type de milieu rare et celle des pratiques agricoles du Lussacois. Après la théorie, la pratique. En après-midi, une activité de dessin de pleine nature a permis aux enfants de découvrir la façon dont les plantes se sont adaptées aux pelouses, milieu aux conditions de vie très difficiles. La météo capricieuse de ce printemps n'aura pas permis de voir toutes les plantes et les oiseaux caractéristiques du site mais, espérons-le, aura peut-être éveillé la curiosité des enfants pour qu'ils aillent redécouvrir ce site aux beaux jours.

2014



Lettre d'information  
Natura 2000



Séance d'observation et de dessin de nature  
en animation scolaire. (CÉLINE GRACIEUX)

Anémone pulsatille. (JEAN-CLAUDE THIAUDIÈRE)



## La flore des pelouses du Lussacois

- Souvent méconnue et aujourd'hui menacée,
- la richesse floristique des pelouses du Lussacois
- mérite une attention toute particulière.



### Une originalité lussacoise : la Dolomie

Les pelouses calcaires sont des milieux très beaux et naturels qui se développent sur un sol riche en calcium et pauvre en éléments nutritifs. Les sécheresses estivales, les fortes pluies d'hiver, les fortes gelées, les fortes pluies d'été...

Une flore riche et variée se développe sur ces pelouses calcaires. Elle est constituée de nombreuses espèces végétales et animales.



## Identifier la flore des pelouses

À destination des néophytes, ce livret permet d'identifier une quinzaine d'espèces végétales patrimoniales présentes sur les pelouses calcaires du Lussacois. Il a été distribué aux propriétaires et mis à disposition en mairie et à l'office de tourisme. ■

## 18 ans de gestion par le CREN

*Julien Ventroux est chargé de mission au Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes. Il revient pour nous sur 18 ans d'actions sur le site Natura 2000 «Forêt et pelouses de Lussac».*

« Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels a pour objet la préservation des milieux rares et menacés du Poitou-Charentes. À ce titre et en réponse à une sollicitation de Vienne Nature, il intervient depuis 1996 sur les Grandes Brandes et sur deux sites de pelouses sèches : la Butte de l'Arrault à Lussac et les Pièces de Lalœuf à Sillars. Suite à l'animation foncière auprès des propriétaires, le Conservatoire gère 38,80 ha : 35,20 ha en propriété, 1,60 ha appartenant à la commune de Lussac gérés par bail emphytéotique et 2 ha privés par convention de gestion.

Sur les **Grandes Brandes** (29,60 ha), la gestion vise la restauration des landes aujourd'hui vieillissantes qui n'ont pas connu d'entretien depuis le dernier grand incendie de la Forêt de Lussac en 1962. Les actions mises en œuvre (broyage, coupe manuelle, brûlis dirigé) s'inscrivent dans la continuité des usages séculaires ayant permis la genèse des brandes en Poitou. Dans la mesure du possible, la matière coupée est exportée lors de cette phase de restauration : la priorité est de remettre les landes dans le « circuit » d'entretien et de permettre ainsi le maintien des espèces inféodées aux landes et à ses milieux associés.

Les premiers travaux de restauration par broyage ont eu lieu en 2001 et 2003. En 2006, plus de 5 ha ont été régénérés par brûlis dirigé mis en œuvre par l'équipe de la Réserve naturelle du Pinail et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne. En 2011 et 2012, deux secteurs de landes avec une forte densité de mares ont été régénérés manuellement, l'exportation des fagots de brandes ayant été faite par traction animale. En 2012, l'entreprise GUILLET a réalisé la première coupe de récolte de la brande sur le secteur restauré en 2001. Opération inédite sur le site!

Sur les **Pièces de Lalœuf** (3,20 ha), l'entretien des pelouses sèches est réalisé depuis 1997 par pâturage ovin en partenariat avec des agriculteurs locaux et complété par du débroussaillage.

Sur **l'Arrault** (6 ha), la lutte contre l'ailante, espèce invasive menaçant les pelouses calcaires, a été engagée depuis 2011 avec des premiers résultats encourageants. En 2014, une nouvelle tranche de travaux a été engagée sur les parcelles privées attenantes. » (Voir article ci-contre.)

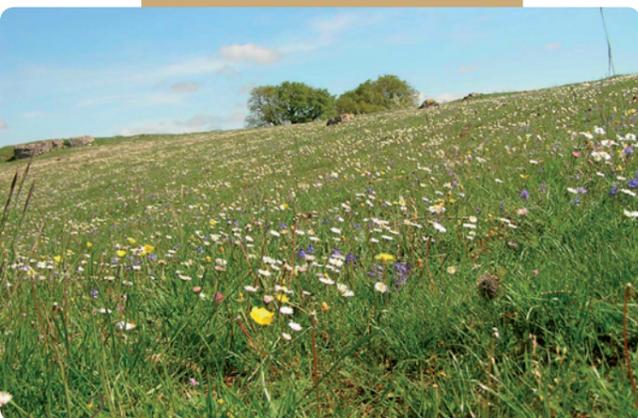
Ajonc d'Europe et  
Bruyère cendrée  
(VÉRONIQUE GAUDUCHON)



Les Grandes Brandes. (CÉLINE GRACIEUX)



Les Pièces de Lalœuf. (CÉLINE GRACIEUX)



La Butte de l'Arrault. (CÉLINE GRACIEUX)



Une placette d'étude de la végétation des pelouses. (CÉLINE GRACIEUX)

En haut, Renoncule à feuilles de graminée. (VÉRONIQUE GAUDUCHON)

Front de colonisation de l'ailante. (CÉLINE GRACIEUX)



## Les pelouses de Lussac placées sous surveillance

Depuis 2011, le Conservatoire Botanique Sud-Atlantique mène une étude pour le suivi des végétations de pelouses calcicoles sur 7 sites Natura 2000 de Poitou-Charentes dont celui de «Forêt et pelouses de Lussac». L'objectif est de fournir un état de référence des habitats de pelouses et de mesurer l'évolution de leur état de conservation. Aujourd'hui, la préservation des pelouses repose sur deux problématiques liées aux modes de gestion pratiqués : l'enrichissement du milieu en éléments nutritifs (la dérive trophique) et la fermeture du milieu (la dérive de structure de végétation). Sur le site de Lussac, les relevés de végétation ont été réalisés en 2011 et 2012 sur 38 placettes de 9 m<sup>2</sup> dont une partie choisie par tirage aléatoire. Les premiers résultats montrent pour certains secteurs une dérive trophique importante liée à une richesse trop importante des sols en éléments nutritifs. La végétation des pelouses calcicoles est adaptée à des sols pauvres et l'apport d'éléments nutritifs favorise les espèces nitrophiles au détriment de la végétation typique des pelouses. Cet apport peut être lié à un pâturage trop intensif ou à une fauche pratiquée sans exportation.

L'autre facteur en cause dans la régression de l'état de conservation des pelouses est la fermeture du milieu liée à une absence d'entretien. L'étude place le site de Lussac parmi les bons élèves au regard du bon état de la structure de la végétation.

Ainsi, la méthodologie élaborée lors de cette étude permettra à long terme de suivre l'évolution des pelouses et d'évaluer les actions de gestion mises en place.

## Un chantier d'envergure pour préserver les pelouses de l'Arrault

L'ailante ou faux-vernis du Japon est un arbre invasif introduit en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. À Lussac, elle est présente sur les coteaux de l'Arrault où elle colonise les pelouses calcaires. On la trouve en «boisement pur» (1,4 hectares) avec des sujets atteignant 8 mètres de haut et sur des zones plus petites dites de «colonisation» issues de la dissémination des graines. Plusieurs tentatives d'arrachage ou de coupe ont échoué et les pieds d'ailante ont continué de se développer et se multiplier. Face à cette menace, la LPO Vienne et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN), gestionnaire des parcelles, ont élaboré un plan d'éradication définitive de l'ailante sur ce site. Des expérimentations menées ailleurs en France ont montré qu'une intervention mécanique seule (arrachage ou coupe) n'était pas efficace et très coûteuse. C'est pourquoi nous avons proposé un cahier des charges qui pré-

voyait de compléter les travaux de coupe par l'utilisation de produits phytocides. Pour cela, nous avons fait appel au CEMAGREF, un institut en recherche scientifique, pour un appui technique sur les modalités des traitements (type de produit, dosage, période d'intervention). L'usage de produits chimiques étant interdit dans le cadre de travaux de gestion en site Natura 2000, nous avons également sollicité l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel qui a délivré une dérogation exceptionnelle justifiée par l'appui du CEMAGREF et compte tenu de l'enjeu biologique régional que sont les pelouses du Lussacois.

Une première phase de travaux s'est déroulée de l'automne 2010 à l'été 2012. Cette étape d'expérimentation a permis de tester l'efficacité des produits pour la dévitalisation des souches et le traitement des jeunes pousses. Un suivi par

- placettes a montré que le pourcentage de repousses sur les souches diminuait de 68% à 17% avec traitement chimique. Même constat sur les fronts de colonisation. Dès l'automne 2012, la méthode a donc été étendue à l'ensemble des zones occupées par l'ailante. Les derniers traitements sur les repousses auront lieu à la fin de l'été 2014. En parallèle de ce chantier, des relevés de sol (laboratoire IANESCO) et floristiques (Vienne Nature) ont été mis en place afin d'évaluer la rémanence des produits employés et suivre l'évolution de la végétation. Une convention de gestion a été signée entre le CREN et les propriétaires voisins pour permettre d'éliminer les quelques pieds d'ailante encore présents en périphérie du site. Les résultats de cette expérimentation sont très satisfaisants mais notre vigilance vis-à-vis de l'ailante ne doit pas faiblir.

## Un Comité de pilotage en plein air

La dernière rencontre du Comité de Pilotage du site Natura 2000 a eu lieu en mai 2013. Exceptionnellement délocalisée sur le terrain, ce fut l'occasion pour les membres du COPIL d'observer deux exemples de Contrat Natura 2000 : le chantier d'éradication de l'ailante sur les pelouses de l'Arrault (cf. page 3) et les travaux de rajeunissement de la lande aux Grandes Brandes.

*Drosera intermedia.*



(JEAN-CLAUDE THIAUDIÈRE)

### Sortie grand public aux Grandes Brandes

Malgré la pluie fine qui tombait ce matin de juillet, une quinzaine de personnes sont venues arpenter les layons des Grandes Brandes de Lussac, curieux d'en découvrir les richesses faunistiques et floristiques comme la libellule Leste des bois, le grand rapace Circaète Jean-le-blanc ou la très discrète *Drosera intermedia*, petite plante carnivore qui se nourrit d'insectes.

*Damier de la succise.*



(LÉO THIMONIER)

### Nouvelle espèce d'intérêt communautaire

Il y a 4 ans, Jean-Claude Thiaudière, naturaliste lussacois découvrait le Cuivré des marais dans une prairie humide non loin de Font Serin. Il s'agissait d'une nouvelle espèce d'intérêt communautaire pour le site Natura 2000 et la première chez les papillons. En mai 2013, c'est un jeune naturaliste, Léo Thimonier qui a eu la primeur d'une nouvelle découverte. Il nous la raconte :

«Un jour, un ami botaniste m'a parlé d'une *Serapias lingua* qu'il avait vu sur le plateau de Font Serin... Arrivé sur place et en pleine recherche de ladite orchidée pour la prendre en photo, je suis tombé sur un papillon qui m'a intrigué du fait de ses points noirs sur le bas des ailes. À ma grande surprise, il s'est laissé prendre en photo et se trouvait à deux mètres de la serapias.

De retour chez moi, je suis allé voir Jean-Claude Thiaudière pour qu'il puisse déterminer le papillon. Il s'est avéré que c'était le Damier de la Succise que de nombreux spécialistes cherchaient dans le secteur depuis quelques temps.»

Branche d'ailante. (GRÉGORY FAUPIN)



Les membres du COPIL sur le terrain. (CATHERINE MERCADIER)

Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ VIENNE

### Animatrice locale

chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :  
Céline Gracieux  
celine.gracieux@lpo.fr

LPO Vienne  
389 avenue de Nantes - 86000 Poitiers  
tél. 05 49 88 55 22  
<http://vienne.lpo.fr>